

Compte rendu de séance

Séance du 18 Octobre 2018

L' an deux mil dix-huit, le dix-huit Octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur GODEY Éric Maire**.

Présents : Messieurs GODEY, BERNARD, Mesdames SELZER, BOISCOMMUN, CHAGOURIN, Messieurs LEBRUN, MAHUAS, VERHEULE.

Absent excusé avec pouvoir :

Monsieur GILLET donne pouvoir à Monsieur LEBRUN.

Absente excusée : Madame SOULAT.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 09 octobre 2018

Date d'affichage : 09 octobre 2018

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis le 19 octobre 2018

et publication ou notification du 19 octobre 2018

A été nommé secrétaire : Monsieur MAHUAS.

Le compte rendu de la séance du 06 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Objet des délibérations :

SOMMAIRE

I. Délibération : Choix des entreprises suite à négociation appel d'offres travaux restructuration des abords de la mairie et du monument aux morts - Référence n°25/2018.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération prise en date du 06 septembre 2018 par laquelle il a été décidé d'engager une négociation concernant le choix des entreprises pour les lots 1 et 3 suite à l'analyse des offres.

La négociation s'est déroulée du 13 septembre 2018 au 1er octobre 2018.

Considérant qu'il est du ressort du Conseil Municipal de désigner les candidats attributaires.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur l'attribution des trois lots au regard des avis émis.

Vu le Code des Marchés publics,

Vu la délibération du 10 avril 2014 désignant les membres de la commission,

Vu les offres des candidats reçus dans le cadre de la négociation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir débattu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (pour : 6, contre : 0, abstentions : 3), décide :

- d'attribuer les lots du marché relatif aux travaux de restructuration des abords de la mairie et du monument aux morts aux entreprises suivantes :

Lots	Entreprises retenues	Options	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 VRD	VAUVELLE	1,2 et 4	127.116,00 €	152.539,00 €
Lot 2 ECLAIRAGE	INEO		9.998,00 €	11.998,00 €
Lot 3 ESPACES VERTS	FROT		15.639,01 €	18.767,00 €
Total			152.753,01 €	183.304,00 €

- notifie le rejet des offres des candidats n'ayant pas été retenus,

- autorise Monsieur le Maire, à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier.

II. Délibération : Acquisition de jeux pour les enfants - Référence n°26/2018.

Monsieur le Maire, propose que la commune achète des jeux d'enfants extérieurs qui seront disposés sur le site du terrain multisports.

Cette opération a été estimée à 2.528,20 euros HT soit 3.034,00 euros TTC selon le devis de la société Husson International.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à procéder à l'achat des jeux d'enfants extérieurs pour un montant de 2.528,20 euros HT soit 3.034,00 euros TTC, pour le site indiqué plus haut,

- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2018, en section d'investissement, article 2128.

III. Affaires diverses.

III.1 Date du repas des aînés + colis.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 09 décembre 2018.

Les personnes ne pouvant y assister se verront porter leur colis le lundi 10 décembre 2018.

III.2 Arbre de Noël pour les enfants.

La participation financière de la commune pour l'arbre de Noël est fixée à 15,00 euros par enfant.

Les modalités relatives à l'acquisition des cadeaux sont reconduites cette année à l'aide d'une carte cadeau à prendre à l'hypermarché Géant Casino d'Amilly.

La commune se charge de récupérer la totalité des jouets et la distribution se déroulera le samedi 15 décembre 2016 à 16 heures à la salle communale.

Séance levée à 22 heures 40.